

Depuis 2002, BIOPARTENAIRE® est le label équitable exclusif du réseau spécialisé bio

Un produit labellisé contient au moins 50% d'ingrédients équitables issus d'un ou plusieurs biopartenariats : des chaînes d'engagements réciproques, durables et équitables entre biopartenaires (paysan-ne-s, entreprises transformatrices, fabricantes et distributrices). **Le label garantit que ces engagements sont contractualisés et respectés à toutes les étapes**, depuis la ferme qui produit la matière première agricole, jusqu'à l'entreprise qui appose le label sur ses produits.

Pourquoi BIOPARTENAIRE® s'engage à vos côtés ?

Parce que nous sommes dans tous vos rayons

Non seulement 83 % du commerce équitable est bio, mais BIOPARTENAIRE® est la certification bio et équitable n°1 dans le réseau spécialisé, labellisant en commerce équitable plus de la moitié des produits distribués (source étude Good, mai 2023).

Parce que nous croyons à l'action collective

Nous sommes un label participatif géré en intelligence collective dans une association non-lucrative. Pour nous la réponse à la crise est forcément collective, cela passe par s'élargir, s'unir, concerter et impliquer les acteurs de la distribution pour agir ensemble.

Parce que l'équitable est le futur de la bio

C'est le sens de l'histoire et une stratégie d'avenir pour distinguer les marques et les magasins bio qui gardent la boussole des valeurs, des engagements et de la qualité.

**VOUS AUSSI, DEVENEZ
BIOPARTENAIRE® !**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :

www.biopartenaire.com



**ENSEMBLE
FAISONS LA DIFFÉRENCE**



**Devenez
magasins ambassadeurs
BIOPARTENAIRE®**

Le label bio et équitable n°1
en magasins bio

Soyons fiers de qui nous sommes !

Vous êtes les **spécialistes de la bio** : produits, marques, éthique, bienfaits...
Devenir **magasin ambassadeur BIOPARTENAIRE®**,
c'est **aider le consommateur à (re)voir cette différence**,
pour motiver ses achats en confiance.

Vos engagements de magasin ambassadeur BIOPARTENAIRE®

- ✓ **Bien connaître le label**, les produits labellisés, les marques adhérentes, le commerce équitable, pour bien informer vos clients.
- ✓ **Pousser BIOPARTENAIRE® dans votre offre** : au moins 15 % de l'offre de produits labellisés dans vos rayons (y compris en vrac) et une participation à 2 ou 3 opérations de mise en avant chaque année.
- ✓ **Identifier un ambassadeur ou une ambassadrice BIOPARTENAIRE®** dans votre équipe de vente, référent·e pour ses collègues et les clients.



Les avantages et services réservés aux ambassadeurs...

- ✓ **Des formations** sur le commerce équitable et BIOPARTENAIRE®, adaptées à vos enjeux en magasins.
- ✓ **Des opérations commerciales équitables** avec plusieurs offres thématiques de produits BIOPARTENAIRE®.
- ✓ **Des moyens de communication** dans vos rayons (kit PLV), sur nos réseaux sociaux et pour chaque opération.
- ✓ **Des actions d'appui** (vidéos, tutos, visites chez les productrice·teur·s et les marques...).



Adhésion annuelle : 150 € par magasin.

Pour plus d'infos et rejoindre le réseau,
contactez Amandine : amandine@biopartenaire.com

Devenir magasin ambassadeur BIOPARTENAIRE®, ça change quoi ?

Redonnons ensemble du sens et du souffle à la raison d'être du réseau spécialisé bio : proposer au consommateur des marques de qualité et engagées qu'il ne trouve pas ailleurs, distinguées par un label qu'il ne trouve pas ailleurs !



Vous réaffirmez vos valeurs et vos engagements de distributeur en devenant porte-parole, dans votre magasin, du label bio et équitable universel le plus exigeant sur tous les plans (agroécologie, santé, justice sociale, biodiversité, climat, économie).



Votre magasin se distingue parce qu'il met en avant le seul label équitable 100 % commerçants bio, les produits labellisés, la communication et les opérations BIOPARTENAIRE®.



Vous savez parler autrement des produits bio et équitables à vos clients : en plus de l'information et du conseil, vous partagez les histoires humaines derrière chaque produit et les impacts positifs de BIOPARTENAIRE® en France et dans le monde.



Vous maximisez le potentiel de relais de croissance du label BIOPARTENAIRE® : une croissance annuelle à deux chiffres des ventes de produits labellisés entre 2019 et 2021, + 5 % en 2022.